



« Mme TABA »

Edition 2022

CONCOURS

DES MAISONS FLEURIES

Date limite d'inscription : 30 avril 2022

Oui, je désire participer au concours des maisons fleuries 2022.
Inscription auprès de l'association TABA :

- Par courrier au 7, rue de la Birole 40190 Villeneuve-de-Marsan;
- Par mail : assostaba@gmail.com ;
- Sur le site TABA : www.assotaba.fr ;
- Auprès de votre mairie.

NOM et PRENOM _____

Tél _____ (Obligatoire, prise RDV pour le passage du jury)

ADRESSE COMPLETE _____

COURRIEL _____

Catégories de maisons concernées :

Maison de caractère Maison de bourg

Maison hors bourg Maison de lotissement

L'inscription au concours vaut autorisation pour le jury de photographier les jardins, façades ou balcons fleuris.

J'autorise je n'autorise pas l'utilisation et la diffusion des photos prises.

Signature :

Règlement à disposition sur le site TABA, communiqué par mail sur simple demande ou en mairie.

